



Evry, le 29 mars 2022

Le SNSPP-PATS91 a obtenu un rendez-vous avec la direction le 25 mars afin de lui faire part de ses **inquiétudes** concernant la formation et le traitement accordé aux formateurs de l'établissement.

Un dialogue **apaisé** et **constructif** a eu lieu. Le DDA nous a affirmé qu'il souhaitait une formation basée sur le **qualitatif** et non sur le **quantitatif**.

Nous avons fait des propositions concrètes afin de redonner **confiance** aux formateurs et améliorer la formation :

- Revaloriser le statut du formateur, avec une meilleure prise en compte de son **investissement**, que ce soit en centre de secours avec la gestion des piquets et des weekends, mais aussi pour l'avancement. La dernière note de la direction va dans ce sens, il faut maintenant qu'elle soit appliquée ! De plus, nous avons proposé la constitution d'un dossier RAEP (reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle) pour les pré-acquis adjudants.
- Améliorer le travail et les relations entre les différents services et acteurs de l'EDIS, en particulier avec la logistique, et disposer d'un logisticien référent pour les stages d'une semaine au moins.
- Enrichir le catalogue des formations, afin que chaque agent du SDIS puisse, au cours de sa carrière, **gagner en compétences** et **progresser** dans son emploi (stage perfectionnement incendie, ventilation opérationnelle, techniques de lances...). Aujourd'hui, de nombreuses thématiques sont vues à la hâte, ou tout simplement ignorées.
- **Décentraliser** certaines formations dans les groupements territoriaux, en y mettant les moyens humains et matériels adaptés, afin de désengorger l'EDIS.
- Remettre les FMPA dans les centres de secours, afin de gagner en **souplesse** dans la gestion des plannings.
- Suivre les recommandations de l'équipe pédagogique, notamment dans la



validation des compétences des stagiaires, et sortir de la politique de la validation à tout prix.

- Mettre en place une **culture départementale** en matière de séquences pédagogiques sur site extérieur. Aujourd'hui, très peu de sites extérieurs sont conventionnés, ce qui reporte toute la charge sur l'EDIS, qui n'est pas capable de l'absorber. De plus, travailler dans un environnement inconnu contribue largement au développement des compétences. Les services prévisions des groupements territoriaux pourraient être d'une **aide précieuse** dans la recherche de sites de manœuvres.
- Augmenter la revalorisation du taux horaire des formateurs à **25€ le weekend** uniquement.

Le SNSPP-PATS91 reste mobilisé sur ce dossier et nous ne manquerons pas de vous faire part des différentes avancées, que nous espérons **rapides et concrètes**.

Nous invitons les formateurs des GTO INC, PPBE, SUAP et SR à se rendre aux séminaires prévus les 6 et 7 avril à l'EDIS, afin que les décisions de demain soient prises avec, et non sans eux !

+ innovant
que les autres...

Le **SNSPP-PATS** est **LA SEULE**
organisation syndicale des agents des SDIS
CORPORATISTE, LIBRE et INDÉPENDANTE